

Ozoir le 21 juin 2018

Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST  
Frédérique LAMBERT  
Directrice des Etudes Lycée  
Christelle MANSOUTRE  
Responsable Filière STI2D  
Professeur Organisateur

Aux Parents d'élèves de Première STI2D

**CIRCULAIRE N° 2018-19-002**

Chers Parents,

Dans le cadre des projets de la classe de Première STI2D, un stage « Mission Ariane » est organisé à Euro Space Center en Belgique ([www.eurospacecenter.be](http://www.eurospacecenter.be)). Il permettra aux élèves de participer à un atelier de construction et au lancement de micro-fusées, de visiter l'exposition du centre et de tester 3 simulateurs d'entraînement des astronautes.

Le stage se déroulera **du 13 au 14 septembre 2018**.

- Départ du Campus : à 8h30 le 13 septembre ;
- Retour au Campus : à 17h30 le 14 septembre.

La participation à la charge des familles s'élève à 89 €. Elle comprend :

- l'hébergement,
- les repas (prévoir un pique-nique pour le midi du 13/09),
- les activités.

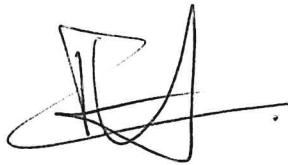
Ce montant est à payer par chèque à l'ordre de l'AGEC Sainte-Thérèse.

Le transport est pris en charge par l'établissement.

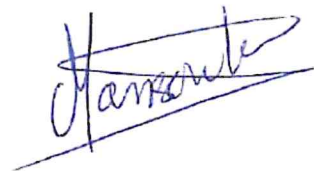
Dans un souci d'éducation, nous vous prions de croire, Chers Parents, à l'assurance de notre dévouement.



Marcel François BOUTHÉMY  
Directeur Général ECST



Frédérique LAMBERT  
Directrice des Etudes Lycée



Christelle MANSOUTRE  
Responsable Filière STI2D

✂

**Coupon réponse à renvoyé complété à Mme MANSOUTRE avant le 18/07/18 avec le chèque de 89€ à l'ordre de l'AGEC Sainte-Thérèse.**

Mme, M. \_\_\_\_\_ parents de \_\_\_\_\_ en classe de 1<sup>er</sup>STI2D

Autorisent leur enfant à participer au stage « Mission Ariane » organisée en Belgique du 13 au 14 septembre 2018.

Date :

Signature :



## ENGAGEMENT PERSONNEL

Je soussigné :

père, mère, tuteur de : \_\_\_\_\_

Déclare accepter les règles ci-dessous, adoptées pour un bon déroulement du voyage en Belgique du 13 au 14 septembre 2018.

- \* Aucune sortie le soir n'est autorisée sans les professeurs accompagnateurs ;
- \* Chaque élève doit observer toutes les consignes données par les enseignants et suivre les règles de respect des autres et du matériel à tout moment du voyage ;
- \* Les accompagnateurs se dégagent de toute responsabilité pour faute commise ; de même, ils ne pourront être tenus pour responsables de la perte d'objets de valeur ;
- \* Il est strictement interdit d'apporter et de consommer des boissons alcoolisées ou autres substances illicites,
- \* En cas de manquement grave à la discipline, les enseignants se réservent le droit d'opérer un rapatriement à mes frais.

Mention : « Lu et approuvé »

Date :

Signatures :

Parents

Elève